

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 75 (1966)  
**Heft:** 2

**Artikel:** À feu et à sang, Vietnam 1966  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-682781>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# A feu et à sang, Vietnam 1966

Il y a plus d'un an (voir Revue La Croix-Rouge suisse numéro 1 du 15 janvier 1965), la Croix-Rouge suisse apportait une aide matérielle aux victimes des graves inondations qui avaient ravagé de vastes régions du Vietnam au courant du mois de novembre 1964.

En automne 1965, notre Institution répondait à l'appel lancé par le Comité international de la Croix-Rouge à plusieurs Sociétés nationales de Croix-Rouge les invitant à soutenir les opérations de secours qu'il avait mises sur pied en faveur des victimes civiles du conflit vietnamien.

Le conflit vietnamien... Point de jours que la presse, la radio, la télévision y fassent allusion. A l'heure où paraîtront ces lignes, une solution à cette guerre fratricide et meurtrière sera-t-elle intervenue? Même si c'était le cas, les maux qu'aura provoqués cette guerre de tant d'années sont tels qu'une aide de longue haleine sera nécessaire pour les adoucir et y remédier.

Les hôpitaux civils surpeuplés de blessés et de malades, les centaines de milliers de réfugiés groupés à proximité des grandes villes, leur misère incroyable, la misère aussi, les souffrances des familles dispersées, des enfants abandonnés et orphelins.

Alors que près de nous le Comité international de la Croix-Rouge distribue sur les lieux les secours que lui ont confiés diverses Sociétés nationales de Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse pour sa part et en collaboration avec ce dernier se propose d'apporter une aide accrue, dans leur pays même, aux victimes du conflit vietnamien. Bénéficiant d'une grande expérience dans le domaine des opérations de secours de longue durée et pouvant compter, en l'occurrence, sur l'appui des autorités fédérales, elle envisage en particulier contribuer à l'amélioration des soins prodigués aux blessés et malades hospitalisés, ainsi qu'à l'installation et à l'exploitation de centres d'accueil pour les réfugiés, de postes sanitaires et d'orphelinats sis hors des zones de combats.

Pour mener à bien cette nouvelle tâche qu'elle se sent tenue de prendre en main, notre Institution a besoin de moyens financiers importants. Outre l'appui de nos Autorités qui lui est acquis, elle doit pouvoir compter aussi sur celui de la population suisse tout entière. A cet effet, la Croix-Rouge suisse a lancé à fin janvier 1966 une action nationale visant à obtenir la souscription de parrainages-Vietnam. Peut-on en effet accepter que des êtres humains innocents et des enfants en particulier soient abandonnés à leur tragique destin sans qu'une main secourable leur soit tendue?

Ceux de nos lecteurs qui souhaiteraient participer eux aussi à l'action de secours menée au Vietnam en souscrivant un parrainage (Fr. 10.— par mois au minimum pendant 6 mois) sont priés de s'adresser à cet effet soit au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse 8, 3001 Berne, téléphone 031/22 14 74, soit auprès des sections Croix-Rouge régionales.



Photo Quick



*Groupée autour de cette jeune femme vietnamienne, sa famille attend qu'une aide médicale lui soit enfin apportée.*



*Populations, rizières, villages décimés, empoisonnés, brûlés. Familles dispersées, enfants tués, tel est le bilan tragique des combats qui ravagent le Vietnam.*

*Plus de la moitié des civils qui ont quitté les zones de combats pour chercher refuge près des principales agglomérations du Centre et du Sud-Vietnam sont des enfants ou des adolescents. Ces réfugiés sont hébergés chez l'habitant ou dans des centres d'accueil.*



*Photos RBD*



*Photo Quick*

## Des images mieux que des mots

Au Sud-Vietnam, le nombre des réfugiés est estimé à 800 000. Il ne cesse d'augmenter semble-t-il. Diverses organisations déjà se préoccupent de leur venir en aide. Mais leurs besoins sont tels que les mesures prises jusqu'ici devraient se multiplier et ceci le plus rapidement possible.

Les femmes et les enfants fuient leurs villages, se cachent, dans des buissons, des trous creusés dans le sol. Les militaires les découvrent, les dirigent vers les agglomérations importantes du centre et du sud du pays où ils seront logés chez l'habitant ou groupés dans les centres d'accueil du Ministère de l'Action sociale qui coordonne les secours et remet une allocation de réinstallation de 3500 piastres (49 dollars) et 50 kg de riz par famille pour six mois. Toutefois, si les mesures appliquées par le Gouvernement sud-vietnamien — auquel plusieurs pays remettent d'ores et déjà une aide importante — permettent de faire face aux besoins de base de la population civile victime des événements de guerre, les moyens mis en œuvre à ce jour demeurent insuffisants.

Les enfants abandonnés, perdus, sans parents sont reçus dans les quelque 70 orphelinats qui existent au Vietnam mais dont la plupart sont mal installés et surpeuplés.

De même, les dispensaires aménagés dans les centres de réfugiés devraient être mieux équipés et plus nombreux.

Devant tant de misère et de souffrance, la Croix-Rouge suisse désireuse d'agir au plus vite ne doute pas que notre population lui en fournira les moyens matériels.

A fin janvier, notre Institution a délégué sur place un médecin suisse qui précédemment avait dirigé l'Hôpital de campagne d'Uqd, au Yémen. Son rôle premier au Vietnam a consisté à déterminer exactement les besoins les plus urgents et les moyens d'y parer le plus efficacement et rapidement possible: fourniture de matériel sanitaire, d'une part, envoi d'une équipe médicale, de l'autre. Cette aide de la Croix-Rouge suisse s'intégrera dans celle qu'apportent d'ores et déjà à la population vietnamienne le Comité international de la Croix-Rouge et d'autres organisations.

La Croix-Rouge souhaiterait étendre aussi son programme d'assistance au Vietnam-Nord mais cette extension est subordonnée à la latitude qu'elle devrait avoir de pouvoir y envoyer des délégués et par là d'exercer un certain contrôle sur l'emploi qui serait fait de ses secours, ceux-ci ne devant être employés qu'à des fins purement humanitaires.



*Photo RBD, Zurich*